

Montargis sur les grilles du Sénat



L'exposition « France, patrimoines et territoires d'exception » est visible jusqu'au 3 juillet sur les grilles du Jardin du Luxembourg. L'accès est libre et un éclairage permet de la voir à toute heure. Parmi les tableaux figure une représentation du carnaval vénitien de Montargis. « Cette ode, visuelle et esthétique, à l'ethnologie française, c'est la singularité du travail proposé par sept des plus grands réseaux de territoires patrimoniaux que nous mettons à l'honneur sur nos grilles, écrit Gérard Larcher, président du Sénat. Leurs labels sont unis depuis 2019 sous la même bannière, guidés par un objectif remarquable : le développement d'un tourisme harmonieux ». Jean-Pierre Sueur, sénateur, Jean-Pierre Door, député et Régis Guérin, maire de cepoy représentant l'Agglomération, étaient présents lors de l'inauguration.